Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 49 (1952)
Heft: 5

Rubrik: Le jardin de l'abeille ; Tribune libre

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un ami de St. Sulpice m'avait acheté, dans des conditions favorables à la production, deux ruches qu'il avait installées dans le jardin de son père. Il eut le plaisir d'extraire le miel de deux belles hausses. Il vint me trouver pour se renseigner sur la suite des opérations. « Remettez les hausses en place, lui dis-je, et... attendez ! » Quelque temps après il revint chez moi tout excité. « Que faut-il faire, les abeilles me ref... du miel dans les hausses ! » — « C'est très bien, lui dis-je... attendez. » En prenant congé, mon ami P. me serra la main, disant : « C'est en ordre, M. Gindrat, alors... je les laisse aller ! »

W.A. GINDRAT.

LE JARDIN DE L'ABEILLE

Plantes mellifères et pollinifères

Les chèvrefeuilles

Ce sont des plantes grimpantes ou des abrisseaux à tige dressée de la famille des Caprifoliacées ; cultivés dans nos jardins ou vivant à l'état sauvage dans les haies et les bois, les chèvrefeuilles fournissent à nos abeilles un miel qui, au dire de certains auteurs, serait blanc et très agréablement aromatisé. En mai et en juin, suivant l'altitude, ces arbustes forment, à la plaine comme à la montagne, de délicieux bouquets de fleurs parfois peu visibles. Ces fleurs, le plus souvent odorantes, à corolle bilabiée, au style allongé, sont plus ou moins blanches, jaunes ou rosées à purpurines. Chez les espèces non volubiles, elles sont géminées : les deux ovaires, qui sont adhérents au calice, étant alors en partie ou complètement soudés entre eux. Les feuilles de toutes les espèces de ce genre sont opposées, simples et entières, parfois soudées deux à deux par leur base.

Je ne ferai que vous citer quelques chèvrefeuilles volubiles, car la corolle de ces derniers, profonde et très étroite, ne peut être visitée par les abeilles que si elle a été percée par les bourdons. Ce sont : le chèvrefeuille des bois (Lonicera Periclymenum), celui des jardins

AVIS DE LA RÉDACTION

Les articles ordinaires doivent parvenir au rédacteur au plus tard le 18 du mois précédent. Les travaux plus importants sont reçus jusqu'au 15. Les communiqués et convocations des sections sont reçus jusqu'au 20, dernier délai.

Attention aux communiqués des sections à la fin du présent numéro.

(Lonicera Caprifolium) et le chèvrefeuille du Japon (Lonicera japonica). Pour les apiculteurs, les chèvrefeuilles à tige dressée sont beaucoup plus intéressants car, chez ces variétés, le tube de la corolle est passablement plus court ; il peut être alors facilement exploré par notre mouche à miel. Les plus répandus sont le camérisier (Lonicera Xylosteum) à baies rouge cerise, le lonicéra noir (Lonicera nigra) à fruits noirs, et le chèvrefeuille des Alpes (Lonicera alpigena) dont les baies, également rouge cerise, sont portées par de longs pédoncules. Toutes ces espèces fournissent également un pollen abondant et apprécié. Il est intéressant d'étudier leur répartition géographique ; si le nectar de leurs fleurs ne remplit pas nos hausses, il contribue néanmoins à rehausser le fumet de nos miels. Lonicera alpigena et nigra sont des arbustes caractéristiques des forêts de conifères ; ils aiment la montagne, les pentes rocailleuses, alors que leur frère, le camérisier, se plaira pour autant dans les haies, les clairières et les endroits buissonneux. En passant, je tiens encore à vous signaler le chèvrefeuille bleu (Lonicera coerulea), un habitant des tourbières, qui malheureusement tend à disparaître avec l'assainissement de nos marais, et le Lonicera nitida, à petites feuilles luisantes, que les jardiniers introduisent de plus en plus dans les parcs et les jardins ; le parfum dégagé par les fleurs de ce dernier arbuste est âcre et désagréable, ce qui n'empêche nullement les abeilles de les fréquenter avec assiduité.

R. RÜEGGER.

TRIBUNE LIBRE

Mise au point

Dans le numéro de février de ce journal, page 37, est publié un rapport au sujet de l'achat d'une lampe à projection proposé à l'assemblée des délégués du 10 mars 1951 (Journal, page 180).

La pensée de l'auteur de cette proposition, qu'il n'a pu développer à la fin d'une longue séance était de permettre aux sections éloignées d'un centre d'illustrer une conférence, de lui donner plus d'intérêt et d'efficacité par la projection de clichés ou d'illustrations d'un bon ouvrage apicole. Il ne s'agissait pas d'un appareil cinématographique, ni de la constitution d'une filmothèque, mais plutôt d'un épidiascope, capable de rendre des services très appréciables.

A. GRANDCHAMP.

A L'A.R.A.E.

L'Association Romande des Apiculteurs Eleveurs de reines a renouvelé comme suit son comité pour l'année 1952.

Président : M. Charles Ruckstuhl, Chambésy-Genève.

Vice-président : M. Marcel Molleyres, Rossens (Fribourg).

Secrétaire : M. Alex. Rithner, Monthey (Valais).

Caissier : M. Paul Borgeaud, Poliez-le-Grand (Vaud).

Surveillant de la station de fécondation : M. René Magnenat, Cronay (Vaud).

Membre-adjoint, délégué de la Romande : M. le Dr Paul Zimmermann, Genève.

Comme chaque année, l'A.R.A.E. organisera les 7 et 8 juin prochain un cours d'élevage de reines en Gruyère. M. Marcel Molleyres, apiculteur-éleveur, de Rossens, exposera la méthode Doolittle, et M. Ch. Ruckstuhl, de Chambésy, sa méthode modifiée par l'emploi des cupules Meyer.

La notoriété des deux conférenciers est un sûr garant du succès que doivent rencontrer ces réunions auxquelles sont conviés, non seulement les membres de la société, mais surtout tous les apiculteurs progressistes que la question de l'élevage rationnel des reines ne laisse pas indifférents. Il suffit de s'inscrire auprès de l'un ou l'autre des organisateurs sus-désignés.

Rompant avec la tradition, l'A.R.A.E. a décidé de créer la « Carte de contrôle des reines ». Chaque éleveur, membre régulier de la société, joindra à l'expédition d'une reine une carte officielle d'identité comportant un questionnaire simple que l'acquéreur sera invité à remplir et à retourner, après deux ans, à l'adresse du comité pour contrôle.

Cette pièce sera ainsi une garantie pour l'acheteur et une protection pour l'éleveur contre les nombreux amateurs peu soucieux parfois de la valeur des reines vendues parce que indifférents aux lois d'une sélection rigoureusement conduite.

La nouvelle station romande de fécondation de Cronay sur Yverdon sera entrée en activité quand ces lignes paraîtront. Que voilà, n'est-il pas vrai, un intéressant but de course pour les apiculteurs, qui tiennent à se rendre compte de visu de l'activité de l'A.R.A.E. et de l'esprit d'initiative de ses dirigeants ! R. M.

L'abondance des correspondances nous oblige à en renvoyer au prochain numéro. Nous nous en excusons. Réd.